

Compte rendu du 1^{er} conseil d'école du 3/11/2015

Sont présents pour ce conseil d'école 15 personnes :

- Représentant de la commune : Mr DERLET Stéphane : adjoint au Maire responsable des écoles.
- Mme ROSSARD Corinne (directrice par intérim : décharge de classe car école d'application avec les missions de formations associées à ce poste)
- 2 responsables du périscolaires : Mme VAILLANT Sabine et Elisabeth GAYOT
- 2 parents élus de l'Association des Parents d'Elèves des Meillottes(APEM) : Mme Estelle JOUSSE et Mr Laurent GROSPIRON
- 2 parents élus de l'association FCPE : Mmes Sandra FRAZAK et Nadia ERDOGAN
- 5 enseignantes de l'école: Mme PETIT Véronique (maitre formateur en PS), Mme BAZILE Laëtitia (maitre formateur en PS/GS), Melle VERHAEGHE (PS et PS/GSen complément des 2 enseignantes formatrices), Melle FAGE Marion (MS), Melle NERY Mélody et Mme HUMBERT Véronique (GS)
- Mme HOARAU Danièle (ATSEM chez les PS/GS)

• Concernant le périscolaire ET la mairie

En préambule, Mme GAYOT responsable du périscolaire indique que si des parents ont des questions, qu'ils n'hésitent pas à lui en faire part par mail : clsh@soisysurseine.fr

- **Passage des enfants de l'école à la garderie (16h/16h30)** : bilan (FCPE/APEM)
*Les enfants qui restent à la garderie sont récupérés à 15h55 et amenés dans la salle rose jusqu'à 16h10 puis ils jouent ensuite dans la petite cour.
Les enfants qui vont à la « petite » garderie jouent dans la cour à partir de 16h10 (ou en salle bleue s'il pleut). Le tout étant assuré par des animateurs.*
- Point sur la **ré-évaluation des tarifs du périscolaire** (FCPE/APEM)
Compte tenu de la diminution du budget de la commune (- 1million d'€ sur un budget total de 8 millions d'€...), la mairie réfléchit, en partenariat avec les associations de parents d'élèves élus, à différents moyens de faire des économies. Certaines actions ont déjà été menées (suppression de 2 postes en mairie, réorganisation de la médiathèque, augmentation du tarif du conservatoire municipal et école d'arts plastiques). Il est fort probable que les tarifs du périscolaire soient rediscutés. A suivre
- **Cantine : mobilier à remplacer comme en élémentaire (FCPE) Distribution du pain (FCPE)**
Le mobilier de la maternelle a été changé il y a 7 ans et est encore en très bon état, pas envisageable compte tenu aussi des restrictions budgétaires.

En ce qui concerne le pain, il est à volonté pendant le repas mais les animateurs restent vigilants de façon à ce que les enfants ne mangent pas uniquement du pain. Les enfants doivent goûter les aliments qui leur sont proposés.

Un morceau de pain est distribué aux enfants qui mangent au 2^{ème} tour soit à 13h environ.

Une prochaine commission de menus est à programmer au cours de laquelle sera évoquée la faisabilité de menu végétarien (APEM). Les associations seront bien sûr invitées à participer à cette commission.

- **Mercredi midi : Demande de pouvoir bénéficier de la cantine du péricope des donjons avant de récupérer les enfants à 13h (APEM)**

Non la mairie n'y est pas favorable car il risque d'y avoir des abus et cela nécessiterait un 2^{ème} service. Cette position de la mairie est essentiellement liée à des contraintes budgétaires.

- **Problèmes de parking** : comment remédier au problème d'absence de places conséquentes (élémentaire /maternelle) ? (FCPE)

Pas de solution à apporter. Depuis la mise en place des déposes minutes il semblerait que la circulation soit plus aisée.

- **Propreté du bac à sable** : déjections de chats rapportés. Que peut-on faire? (APEM)

Actuellement, il y a un nettoyage par an et changement du sable tous les 3 ans.

L'idéal serait 2 nettoyages par an au début du printemps et en Août. Mr DERLET doit demander si cela est possible sinon repenser la période de nettoyage du bac à sable. Cette année il a été réalisé pendant les vacances de la Toussaint alors que le bac ne va plus être utilisé pendant la période hivernale!

- **Fréquentation et sécurité du city stade** et traversée de l'école. A quand l'installation de caméras? et de contravention pour les mégots? (FCPE)

Pendant les vacances de la Toussaint des panneaux d'interdiction d'accès à la cour haute ont été installés. Il y a eu aussi des 1ères verbalisations pour le fait de jeter les mégots à terre.

Le portique pour une caméra de surveillance est mis en place, il reste quelques démarches administratives pour l'installer.

- **Le cabanon pour les vélos de l'école?** (devait être fait cet été) (FCPE) et l'état d'avancement du **parking à vélo** près du portail d'entrée de l'école ? Peut-on prévoir un "abri simple" pour en cas d'intempérie retrouver les montures non trempées (APEM)

Pour le cabanon, les plans du projet ont été refusés par les bâtiments de France, la mairie a donc retravaillé sur ces plans et ils sont de nouveau à l'étude des bâtiments de France. La mairie ayant déjà budgétisé la réalisation de celui-ci.

Pour le parking à vélo, ce n'est pas envisageable compte tenu des restrictions budgétaires.

Pour garer les vélos, la pose de « rails » peut être soumise au budget mais la réalisation d'un abri protecteur impose les mêmes contraintes au niveau des bâtiments de France.

- **Alarme** dans toutes les classes ? A quand la **Réfection petite cour** ? (FCPE)
En ce qui concerne l'alarme, cela pourrait être proposé au prochain budget par contre pour la réfection de la petite cour nous sommes là encore confrontés aux restrictions budgétaires, ce n'est donc pas envisageable.

- **Salle de motricité** ? (apprentissage quotidien en sport - préconisation : 45 minutes) ? (FCPE-APEM-Ecole)

Il est très difficile pour les enfants de 1^{ère} année de pratiquer une activité sportive dans la cour avant le mois de février. Il est impossible pour une classe d'utiliser la salle vidéo comme salle de sport, les programmes ne sont donc pas appliqués en ce qui concerne ce domaine. Malheureusement, et toujours pour des contraintes budgétaires, il ne semble pas que ce projet puisse être envisagé dans un avenir immédiat.

- **La fibre dans l'école** ? (FCPE – APEM – Ecole)

Les derniers délais annoncés sont prévus pour fin janvier, à suivre ...

- **Bilan élections** : il avait été proposé lors du 1^{er} conseil d'école de l'année 2014-2015, que la mairie allait étudier une solution pour avoir des **enveloppes pré-remplies pour les votes** par correspondance. Sans nouvelle pour les élections 2015-2016? (FCPE)

C'est un oubli ... L'idée qui avait été retenue était la réalisation d'un tampon qui devait être apposé sur les enveloppes afin de limiter les votes nuls induits par l'inattention de certains parents qui ne respectaient pas les consignes.

- **Concernant l'école:**

- Validation du **règlement intérieur**: (Ecole)
*Aucun changement, les parents élus valident le règlement : les parents doivent impérativement le lire et le signer. **MERCI***

- **Directrice de l'école** : est-il prévu un retour de Catherine Moulin ? Les nouveaux parents ne savent peut-être pas que Corinne Rossard est directrice par interim... Il faut en parler régulièrement car il se peut qu'un jour elle revienne alors que les parents ne la connaissent pas (FCPE)

Mme MOULIN Catherine est titulaire du poste de la direction de l'école, elle est arrêtée depuis 3 ans et Mme ROSSARD assure l'intérim de la fonction depuis cet arrêt. Le retour de Mme MOULIN n'est pas prévu ni à l'ordre du jour.

- **Accueil des enfants en maternelle** : il est indispensable que 2 adultes (maitresse et ATSEM) soient présents. Un pour garder un œil sur les enfants, un autre pour noter sur les feuilles de cantine, garderie... Est-il possible que ce soit préférentiellement l'ATSEM de la classe de grands qui soit au portail le matin ? (FCPE)

Depuis VIGIPIRATE, un nouveau fonctionnement s'est mis en place à l'école avec un adulte au portail le matin, le midi et le soir.

Le matin ATSEM ou directrice, le midi parfois l'aide administrative ou la directrice, le soir toujours un animateur.

Lorsqu'il s'agit du service du matin, l'ATSEM est au portail avec sa feuille de route pour noter l'organisation cantine/petite récré ou périscolaire des enfants de sa classe, l'enseignante se trouve alors dans sa classe pour accueillir les enfants.

Aucune réglementation n'exige 2 personnes présentes dans la classe (certaines communes n'ont pas la possibilité d'offrir une ATSEM par classe). Nous avons choisi en équipe l'an dernier d'organiser un accueil au portail, la directrice y est très attachée du point de vue de la sécurité et de l'accueil.

Nous avons organisé un service pour éviter que ce ne soit toujours la même personne présente au portail.

L'accueil est un sas affectif et spatial en particulier pour les petits, il est pensé pédagogiquement et le rôle de l'adulte accompagnateur est de laisser l'enfant accéder au statut d'élève grâce à une séparation chaleureuse mais brève c'est pourquoi concernant l'accueil des MS et GS les enseignantes souhaiteraient que les enfants soient laissés à la porte de la classe afin de favoriser leur autonomie et ce, à partir de maintenant.

- **Les enfants de l'élémentaire** n'ont pas l'air de respecter le périmètre de **cours de récréation**. Il y aurait des insultes et petites menaces à l'encontre des enfants de la maternelle. (APEM)

Ce constat a été relaté à la directrice de l'école élémentaire qui a fait remonter le problème auprès des enseignants: il a été demandé que seuls les enfants qui ont une fratrie puissent venir faire un "petit coucou", on ajustera avec le temps.

- **Réunions de rentrée** : est-il possible de les planifier avant la rentrée, à des créneaux différents de celles de l'élémentaire et qu'elles soient prévues dans les 3 semaines suivant la rentrée ?(FCPE)

Nous avons tenu compte de la planification élémentaire : y a-t-il eu des problèmes de chevauchement ? A priori un seul selon la FCPE, une attention encore plus grande sera portée à la synchronisation de ces réunions pour la prochaine rentrée.

Quant à la prévision des dates des réunions avant la rentrée cela est impossible car nous n'avons jamais l'équipe enseignante au complet : si tel était le cas oui nous pourrions l'envisager.

Les réunions ont été prévues après 3 semaines et 2 jours : nous avons l'obligation de les faire durant le mois de septembre, une exception a été faite pour la classe de GS (la 2^{ème} enseignante prenant ses fonctions la 1^{ère} semaine d'octobre)

- **Bilan financier** de la fête de fin d'année et investissements prévus / bilan coopérative, investissements / Budget mairie pour l'école (FCPE-APEM)

*La fête de fin d'année a rapporté à l'école un bénéfice de **1565,10 euros**.*

*Actuellement le solde de la coopérative scolaire s'élève à **5135,94 euros**.*

Nous avons choisi en équipe d'investir dans :

- 2 appareils photo numériques (la mairie en a pris 2 à sa charge l'an dernier) car une compétence des nouveaux programmes est d'amener l'enfant à « utiliser des objets numériques ; appareils photos... »
- du matériel de sport adapté à de jeunes enfants (nous avons certes le gymnase, mais nous utilisons le matériel du collège que l'on optimise pour nos élèves, nous souhaiterions avoir une barre à hauteur d'enfant pour travailler la compétence « tourner autour », du matériel d'escalade...) Cet équipement coûte très cher, nous serions prêtes à proposer un investissement partagé avec l'école des Donjons et la mairie.
- Des sorties :
 - La sortie USEP réservation de 2 cars soit 600 euros pour la coopérative ; reste à la charge des familles l'inscription USEP de 2,80 euros par enfant. En effet cette année changement par rapport à l'an dernier, l'OCCE (office central de la coopération à l'école) nous a alertés d'un dysfonctionnement comptable. L'OCCE et l'USEP sont 2 associations et organisent chacune de leur côté des activités, de ce fait l'OCCE ne peut pas financer légalement les activités sportives qu'elle n'organise pas. Il faut différencier les cotisations USEP et les cotisations « coopérative scolaire » ; C'est pourquoi les familles des MS et GS devront s'acquitter de cette somme de 2,80 euros pour l'adhésion à l'USEP.
 - Une sortie à la ferme pour les enfants de petite section : en contre- partie de la sortie USEP, les PS iront à la ferme, il faudra à nouveau payer un car pour 45 enfants : approximativement 400 euros.

Il faut donc d'ores et déjà prévoir une dépense de 1000 euros pour l'USEP et la ferme.

- **Collation** (matin et midi) : quelle en est l'organisation ? (FCPE)

Compte tenu de la modification des horaires, il est aujourd'hui autorisé de proposer une collation dans les classes dans la mesure où l'organisation n'empiète pas sur les apprentissages. Chaque classe a choisi une organisation qu'elle a proposée en réunion de parents.

- **Projets sorties** : fêtes de Noël, Cross, USEP (FCPE-APEM)

1. Nous avons commencé cette année avec un projet qui répondait à des attendus du programme à savoir : « Prendre en compte les risques de l'environnement familial proche (objets et comportements dangereux, produits toxiques), nous avons réservé à la **MAIF une exposition** sur les dangers domestiques « les pièges de la maison » et avons finalisé le projet avec la venue des pompiers de Soisy à l'école.

Le camion de pompiers était l'avant veille des vacances devant le portail, les enfants ont pu l'observer, s'ils le souhaitent mettre un casque et poser des questions.

2. Nous ne pouvions pas proposer aux enfants cette année de se déguiser et fêter **Halloween** car nous manquions de temps pour travailler sur les personnages comme les sorcières, fantômes, monstres.....Car une fête doit avoir aussi du sens par rapport aux apprentissages proposés ! (nous avons choisi les pompiers)

3. **Nouveau projet d'école** à élaborer pour fin décembre qui s'étalonne sur 3 ans : nous avons décidé d'avoir une action phare sur les sciences (domaine qui nous semblait

peu travaillé ces dernières années et avons déjà élaboré une programmation pour les 3 ans à venir).

Nous avons pris contact avec un intervenant qui travaillera avec chaque classe pour des projets bien spécifiques.

Comme il s'agit d'un intervenant, nous devons rédiger un projet pédagogique qui doit être validé par notre inspecteur.

Ces interventions seront payées par la mairie qui alloue une somme pour ce type d'activités.

Cette intervention en Sciences servira à préparer la participation de l'école à la « Journée Sciences » organisée par notre circonscription éducation nationale et qui regroupe entre autres les écoles maternelles des DONJONS et d'ETIOLLES au parc du grand veneur au mois de mars.

*Comme cette journée ne concerne que les écoles et sur le temps scolaire, nous avons aussi décidé de vous proposer une **porte ouverte pédagogique sur les SCIENCES** fin mars à priori un samedi matin pour toucher un grand nombre de familles et ainsi exposer le travail et apprentissages des enfants dans chaque classe.*

(La date reste à définir en fonction de la journée au grand veneur).

4. *CROSS des écoles maternelles : bien sûr à reconduire fin mai début juin.*
5. *USEP : sortie escalade pour les moyens et les grands, donc cela concerne 2 ½ classes à savoir 68 enfants.*
6. *FERME pour les 45 enfants de petite section.*
7. *PONEY : seulement pour les élèves de grande section en lien avec le projet d'école : Découvrir le vivant «connaître les besoins essentiels du poney dans une situation d'observation du réel» et dans le domaine Agir et s'exprimer à travers des activités sportives. Cette activité fait l'objet d'un projet pédagogique qui doit être validé par notre inspecteur. Tout comme pour les Sciences, nous devons rémunérer le responsable du centre équestre, à voir soit sur le budget mairie ou coopérative scolaire.*
8. *Initiatives créations : comme chaque année, nous proposons un produit avec les dessins des enfants, cette année le choix s'est arrêté sur un tablier de cuisine. Il sera vendu au prix de 8€ pièce, il y aura des modèles adultes et enfants (avec toque)(2, 80euros de bénéfice par tablier).*
9. *PARIS : dans le cadre du projet du spectacle de fin d'année à priori sur le thème « Paris en chansons ». Lors de ce conseil il a été décidé que l'école demanderait une participation aux parents pour cette sortie mais ne ferait pas appel aux dons du 3^{ème} trimestre pour la coopérative de la classe (donc pas de coopérative au 3^{ème} trimestre).*
10. *Fête de NOEL : L'équipe y réfléchit encore et vous tiendra informer très rapidement.*

- **Participation des parents aux sorties scolaires** : organisation ? Peut-on être prévenu en avance sur ces sorties et attendre le retour des parents qui souhaitent accompagner mais qui ont besoin d'un délai pour poser éventuellement des journées de congé ? (FCPE)

Il sera proposé aux parents une date limite de retour des réponses pour leur participation (15 jours avant la date de la sortie de prévue). Si trop de parents s'inscrivent à une sortie et qu'il n'y a plus de places dans les bus, il sera mis en place un système de « covoiturage ». Chaque parent participant aux différentes sorties payera sa place.

- **Kermesse à la maternelle en 2016** ? Proposer une commission Kermesse ? Sondage à prévoir ? (FCPE)

L'équipe propose comme l'an dernier un spectacle pour la fin de l'année (mi -juin) avec un sujet d'étude retenu à priori sur « PARIS en chansons ». Toutes les classes y participeront avec la réalisation de décors.

L'équipe ne pourra donc pas organiser de kermesse, mais ne s'oppose pas à ce que les associations prennent ce projet en main de A à Z. Les enseignantes ne veulent pas tenir de stand mais acceptent volontiers de faire participer les parents autour de jeux style « quizz », etc...

- **Site internet de l'école** avec photos, menus de la cantine (actuellement sur le site de Soisy), fonctionnement, adresse, règlement intérieur (FCPE)

L'école n'y est pas favorable car il faut faire vivre un site et c'est très chronophage. De plus cela ferait doublon avec le cahier de vie qui est un véritable lien pour l'enfant qui est fier de le lire avec ses parents et de le regarder.

- **Effectifs 2016-2017** ?(FCPE)

Actuellement 113 élèves présents dont 44 PS

En 2016, 39 grands partent. Il est difficile de faire des prévisions mais à priori peu probable qu'il y ait une ouverture ou fermeture, donc on peut imaginer pas de changement. Pour information, il faudrait un effectif total de 125 élèves pour pouvoir ouvrir une cinquième classe, niveau qu'il est peu probable d'atteindre à la rentrée prochaine malgré les effectifs assez chargés des classes. En revanche, le risque de devoir fermer une classe est inexistant pour le moment compte tenu des flux en perspective.

- **Pont de l'Ascension** institué (FCPE)

Oui les enfants n'auront pas classe les 5 et 6 mai.

En revanche, le centre de loisirs sera ouvert le Vendredi et pourra accueillir votre enfant.